GR. LES DETERMINANTS deuxième partie : les déterminants possessifs et démonstratifs

2. Les déterminants possessifs

Les déterminants possessifs indiquent à qui appartient la chose ou la personne dont on parle.

possesseur	1 pers. sing.	2 pers. sing.	3 pers. sing.	1 pers. pl.	2 pers. pl.	3 pe s. pl.
singulier masculin	mon	ton	son	notro		le m
singulier féminin	ma	ta	sa	notre	votre	le ir
pluriel	mes	tes	ses	nos	vos	le rs

ATTENTION : [leur] placé <u>devant un verbe</u> n'est pas un déterminant possessif!

3. Les déterminants démonstratifs

Le déterminant démonstratif annonce le nom, comme si on montrait du doigt l'objet ou l'être qu'il désigne. *Je veux ce livre*.

singulier masculin	ce (cet)	
singulier féminin	cette	
pluriel	ces	

ATTENTION

Devant une voyelle ou un h muet,
ce devient cet (cet enfant, cet homme...)